

Six fiches pratiques sur l'impact de la crise sanitaire de la Covid-19 dans l'ESR

Avec la fermeture, le 16 mars, des établissements d'enseignement supérieur, le personnel a dû modifier en profondeur sa pratique du métier. Le SNESUP-FSU a rédigé des fiches afin de guider les personnels sur différents aspects essentiels à une continuité du fonctionnement du service public d'ESR.

Par le **BUREAU NATIONAL**

Pendant plus de deux mois, le confinement de toutes et tous a été imposé à l'ensemble de la population à l'exception des professions de santé, de l'agro-alimentaire, des transports, de certaines entreprises privées (qui doivent impérativement s'assurer de la protection de leurs employé-es) et des services publics nécessaires à la continuité de l'État. L'enseignement supérieur et la recherche ont aussi été touchés, en particulier par la fermeture des établissements aux usager-ères.

Nos directions et le ministère se sont engagés à assurer une « continuité pédagogique » ainsi que la poursuite des expérimentations scientifiques dont l'arrêt aurait eu des conséquences graves ou qui relevaient de la lutte contre la pandémie. À cette fin, le ministère a rédigé une vingtaine de fiches pratiques et d'information relatives au plan de continuité pédagogique, aux stages, à l'accès aux aides et aux bourses étudiantes, à la santé des étudiant-es, à la mobilité internationale, à la gouvernance et à l'accès aux données personnelles. Elles sont consultables sur le site du MESRI : services.dgesip.fr/T712/S780/fiches_pratiques_et_informations.

Le Bureau national du SNESUP-FSU a souhaité de son côté faire une lecture syndicale de la crise et a, à cet effet, rédigé six fiches pratiques : www.snesup.fr/article/les-fiches-pratiques-du-snesup-fsu-relatives-aux-impacts-de-la-crise-du-covid-19-dans-lenseignement-superieur-et-la-recherche :

Fiche A : « Adaptation du travail pédagogique »

Fiche B : « Paiement des agents contractuels, vacataires et titulaires »

Fiche C : « Autorisations d'absence (gardes et aidants) et personnel d'astreinte »

Fiche D : « Modification des modalités de contrôle des connaissances (MCC) et jury »

Fiche E : « Télésurveillance »

Fiche F : « Stages »

Il s'agit dans chacune de ces fiches de contextualiser l'objet de la fiche, de rappeler le cadre juridique (droits, textes réglementaires), mais aussi de fournir des éléments de pratiques, de vigilance et des questionnements pour alimenter nos réflexions. Ces fiches ont aussi été l'occasion de rappeler la position du SNESUP-FSU (mandats, revendications).

Les crises imposent aux gouvernements d'infléchir leurs politiques, soit en remettant en cause des orientations politiques antérieures, soit en accentuant le rythme et l'intensité des réformes. L'imposition du télétravail, le recours au numérique et à l'enseignement en distanciel font clairement partie de la seconde catégorie, comme la destruction du droit du travail ou la surveillance de la population. Un plan de développement de tous les services publics pourrait faire partie de la première catégorie, comme la nécessité d'une fiscalité plus juste, plus redistributive ainsi que la réorientation et la relocalisation de l'agriculture, de l'industrie et des services.

Cette crise a été également un révélateur et un catalyseur des inégalités sociales, en particulier entre les étudiant-es, comme le montrent les résultats d'une vingtaine d'enquêtes menées dans nos établissements par des enseignants, des responsables de formation, des équipes de direction ou des associations d'étudiant-es, sur les conditions d'études et de vie des étudiant-es pendant la crise (**Fiche A** : www.snesup.fr/article/fiche-adaptation-du-travail-pedagogique).

Cette situation exceptionnelle démontre et rappelle que toute activité doit avant tout préserver notre santé, celle de nos proches, de nos étudiant-es et de nos collègues. Durant cette phase de reprise d'activité sur site, comme pendant la phase de confinement, protégez-vous, protégez vos contacts et ne vous mettez pas en danger dans le cadre de vos missions d'enseignement ou de recherche. ■

DOSSIER CORONAVIRUS : www.snesup.fr/rubrique/lepidemie-du-coronavirus-et-ses-impacts-sur-lenseignement-superieur-et-la-recherche

Il s'agit dans chacune de ces fiches de rappeler le cadre juridique, mais aussi de fournir des éléments de pratiques, de vigilance et des questionnements pour alimenter nos réflexions.

